



L'ENTREPRISE HAMON (28) ECONOMISE 36 K€ EN AGISSANT SUR LE COUT COMPLET DES DECHETS



Région, Ville (n° département)
Centre-Val de Loire, Arrou (28)

Bénéficiaire
*HAMON THERMAL EUROPE – 18 salariés
Fabrication de structures alvéolaires en
plastique*

Partenaires
- L'ADEME Centre-Val de Loire

- Pôle de compétitivité Elastopôle

Coût (HT)
Coût global : 12,5 k€ HT

Financement :
- ADEME : 6,25 k€ HT (50% du coût global)

Bilan en chiffres
*- Taux de pertes : 12,2 % (dont 7% inhérent
au process)
- 125 tonnes de matières économisées (dont
72 tonnes inhérent au process)
- 35 k€ de gains par an*

Date de lancement
Octobre 2017

Pourquoi agir

Les entreprises ignorent encore trop souvent le coût réel de leurs déchets. Or, une meilleure analyse de ces derniers permet de réaliser d'importantes économies, selon la méthodologie MFCA (Material Flow Cost Accounting) ou comptabilité des coûts des flux de matières. Cette méthode, qui est définie dans la norme ISO 14051, permet d'identifier et de quantifier les coûts des flux de matière et de leur transformation dans l'entreprise. Plus concrètement, elle répartit tous les coûts de production – au prorata des masses – entre d'une part le produit et d'autre part l'ensemble des flux qui ne sont pas intégrés in fine dans le produit final : les déchets.

Le témoignage de l'entreprise HAMON THERMAL EUROPE démontre qu'il est possible de mieux connaître le coût complet des déchets pour mieux le réduire.

L'étude a mis en évidence que les coûts de revente des chutes de matières premières pour recyclage sont en moyenne huit fois inférieur aux coûts d'achat de ces mêmes matières premières. Ceci montre clairement que même pour les plastiques, le déchet n'a pas de rentabilité ni de réelle valeur ajoutée !

Cette méthodologie a permis à l'entreprise de prendre conscience de l'importance des coûts cachés sur certaines étapes du processus de fabrication et de la nécessité de réduire à la source les déchets, c'est-à-dire sélectionner la juste quantité et utiliser de manière efficiente les matières premières lors de la phase de production.

Le rôle de l'ADEME consiste à nourrir l'argumentaire économique à destination des entreprises à mobiliser et à proposer un soutien financier et méthodologique. La direction régionale de l'ADEME mène différentes actions dédiées à la réduction des déchets des entreprises. Ces actions s'inscrivent dans le cadre d'une recherche de performance globale de l'entreprise, intégrant les dimensions environnementales et économiques.

L'ADEME, le pôle de compétitivité Elastopôle et le cabinet OID Consultants ont mené entre 2017 et 2019 une action collective pour aider 3 industries à optimiser leurs consommations de matières premières afin de faire des économies et diminuer l'impact environnemental de leur activité.

Présentation et résultats

Le diagnostic a permis à l'entreprise de calculer le vrai coût des déchets suivant la méthodologie MFCA pour la fabrication de feuilles et packing en :

- Identifiant les différentes étapes de transformation ;
- Répartissant à chaque étape les quantités de matériaux utilisés entre les produits et les déchets ;
- Répartissant les coûts des consommables, de l'énergie, de la main d'œuvre, entre les produits et les déchets sur base d'un prorata de la masse.

Le calcul du coût complet montre que les déchets sont bien un poste de dépenses significatif pour HAMON THERMAL EUROPE puisque les coûts de production des déchets plastiques sont 8 fois plus importants que les recettes dues au rachat de ces déchets.

Le coût des déchets ne se limite pas seulement aux coûts de gestion mais à l'ensemble des entrants (matières premières, énergie, main d'œuvre, ...) utilisés lors de la génération des déchets.

HAMON THERMAL EUROPE a mis en place plusieurs actions prioritaires pour la réduction du coût des déchets :

- Mise en place d'une maintenance préventive pour limiter les chutes de feuilles à l'atelier thermoformage ;
- Amélioration de la gestion de nos bennes à déchets et investissement dans une presse à balle pour mieux quantifier les pertes ;
- Réduction de la consommation de colle en investissant dans des nouveaux équipements plus performants.

De plus, l'entreprise projette d'augmenter le poids des bobines pour limiter le nombre de raccords et optimiser les démarrages.

Les résultats permettent ainsi de sensibiliser davantage le personnel de l'entreprise en favorisant la communication sur la recherche et la mise en place de solutions de réduction à la source.

Le pilotage du taux de pertes et du coût complet des déchets a été mis en place et un plan d'actions a été défini sur les prochaines années pour agir sur la partie compressible des pertes matières. Un suivi des dérives permet de mettre rapidement en place des actions correctives.

Facteurs de reproductibilité

Cette opération, qui a nécessité un audit de deux jours des installations de HAMON THERMAL EUROPE et douze mois de travail en commun pour définir la solution la plus adaptée aux besoins de l'industriel démontre la pertinence de ce type d'accompagnement pour atteindre des résultats concrets.

L'ADEME souhaite inciter et accompagner d'autres entreprises à passer à l'action pour agir sur les coûts cachés des déchets et réaliser des économies significatives.

“ La méthodologie MFCA est pertinente et intéressante pour se rendre compte du vrai coût des déchets. Cette démarche est un bon moyen d'agir sur les pertes matières en justifiant des investissements pour mettre en place des actions.

Nous sommes très satisfaits de l'accompagnement réalisé par le cabinet de conseil OID Consultants qui nous a permis de nous lancer dans une démarche d'amélioration continue sur les déchets qui constitue un enjeu stratégique pour l'entreprise.

Damien BESLAY, Directeur Commercial et Administratif

”



POUR EN SAVOIR PLUS

MFCA sur [le site internet de l'ADEME](#) :

- ✓ Le site du bénéficiaire www.hamon-watersolutions.com
- ✓ Le site de l'ADEME en région Centre-Val de Loire www.centre.ademe.fr

CONTACTS

- ✓ Bénéficiaire
Tél : 02 37 97 04 64
info.arrou@hamon.com
- ✓ ADEME Direction régionale Centre-Val de Loire
Tél : 02 38 24 00 00
ademe.centre@ademe.fr
- ✓ Elastopole : info@elastopole.com
Tel : 02.38.45.31.81



L'ADEME est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur et de l'Innovation.



www.ademe.fr

Référence ADEME : 011140 - b/ 04/2020

